

TABLEAU DES GARANTIES

Les garanties sont exprimées en pourcentage correspondant aux dépenses engagées par l'assuré pour le remboursement des frais de santé de son animal, dans la limite du plafond indiqué et après déduction de la franchise annuelle. Les montants exprimés en euros s'entendent par année de souscription.



	ACCIDENT	ÉCO	ÉCO +	CONFORT	CONFORT +
	Couverture en cas d'accident ⁽¹⁾ uniquement	Couverture en cas d'accident ⁽¹⁾ et de maladie ⁽²⁾		Couverture en cas d'accident ⁽¹⁾ et de maladie ⁽²⁾ et prévention	
FRANCHISE (annuelle - non applicable à la garantie prévention)	Aucune	35 €	10 €	60 €	25 €
FRAIS MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX • Frais de soins (honoraires vétérinaires, consultations, soins, interventions chirurgicales, hospitalisations, chimiothérapie, ambulance animalière) • Examens diagnostiques (frais d'analyse de laboratoire, d'imagerie médicale) Médicaments (prescrits et/ou administrés par le vétérinaire)	100 %	50 %	50 %	75 %	75 %
PRÉVENTION (forfait annuel) • Bilan santé, vaccination, produits antiparasitaires (anti-puces, anti-tiques, vermifuges...) • Frais de stérilisation ou castration (ainsi que les frais médicaux liés à ces actes) • Détartrages et soins bucco-dentaires, phytothérapie	Néant	Néant	Néant	40 €	40 €
PLAFOND (annuel par animal)	1 000 €	900 €	900 €	1 400 €	1 400 €

⁽¹⁾ Toute atteinte traumatique de l'organisme de l'animal assuré provenant d'un événement soudain, imprévu à celui-ci et indépendante de la volonté du Souscripteur ou de la personne ayant la garde de l'animal.

⁽²⁾ Toute altération de l'état de santé de l'animal constatée par un vétérinaire.

DÉLAIS D'ATTENTE

- 🐾 **2 jours** pour les frais de soins et frais chirurgicaux suite à un accident ainsi que pour le forfait prévention
- 🐾 **45 jours** pour les frais de soins et frais chirurgicaux suite à une maladie
- 🐾 **180 jours** pour la chirurgie liée à une maladie ; pour les ruptures de ligaments croisés ; les problèmes des glandes lacrymales et des paupières

